MÉMENTO

Ri-di-cule !

L'instance de Kerbadj aime les cafouillages. En tout cas, l'affaire Matijas, du nom du gardien de but de l'USMBA, prouve que la LFP et ses structures soufflent le chaud et le froid. Le portier franco-algérien qui a déjà un litige en souffrance dans les tiroirs de la commission de discipline de la Ligue de football professionnel, suite à ses déclarations non encore étayées faisant état d'une tentative de corruption qui l'a visé avant le match MCEE- USMBA (26e journée de la Ligue 1), est à l'origine des déboires du MCA, club qui a annoncé au début de ce mois l'avoir engagé.

Une transaction qui a fini par attirer au club dirigé par Abdelkrim Raïssi les foudres de la Ligue de Mahfoud Kerbadj qui a «promis» des sanctions à l'encontre du président mouloudéen et son team s'il s'avère que le transfert a bel et bien eu lieu. Avec cette précision qu'entre la conclusion du transfert et la menace émise par Kerbadj trois longues semaines s'étaient écoulées. Le temps n'étant pas si précieux pour nos décideurs, le club employeur de Matijas, l'USMBA en l'occurrence, n'ayant fait part de son intention de bloquer la transaction que depuis quelques jours, l'instance du même Kerbadj qui avait convoqué Raïssi pour s'expliquer sur cette entrave à la réglementation, un joueur sous contrat n'ayant pas le droit d'être approché par un club, nous balance un communiqué dans lequel la CD exige du boss du club Doyen un démenti sur la prétendue signature dudit gardien au profit du MCA. Un «péché» sanctionné par les règlements, faut-il le souligner. Lesdits règlements n'ont, toutefois, pas fait cas de la publication d'un démenti pour dédouaner le MCA ou tout club réfractaire en la matière. La CD n'avait pas non plus à laisser «le dossier ouvert». Si Raïssi est fautif, et il ne l'est pas tant que son secrétaire n'a pas déposé le contrat de Matijas au niveau de la LFP, il doit être sanctionné. Le reste n'est que balivernes.

M. B.

LIGUE 2 MOBILIS 2015-2016

Le CABBA et l'ASK interdits de recrutement

Les deux clubs de Ligue 2 Mobilis, le CA Bordj-Bou-Arréridj et l'AS Khroub sont interdits de recrutement durant l'actuelle période d'enregistrement (mercato d'été) saison 2015-2016, a indiqué la Ligue de football professionnel (LFP). Les deux clubs ont été sanctionnés parce qu'ils n'ont pas à ce jour apuré leurs dettes conformément aux décisions de la Chambre de résolution des litiges, précise la même source. Après examen de la dernière situation (au 15 avril 2015), la commission de discipline de la LFP a décidé à l'encontre du CA Bordj-Bou-Arréridj et de l'AS Khroub la sanction d'interdiction de recrutement durant la période d'enregistrement saison 2015-2016 qui a débuté, explique la LFP. Le Bureau fédéral de la Fédération algérienne de football (FAF) avait mis en demeure, lors de ses séances du 20 avril et 1er mai 2015, les clubs défaillants à se conformer à la réglementation et à apurer leurs dettes envers les joueurs dans les meilleurs délais, faute de quoi, ils seront interdits de recrutement lors du mercato d'été. Le championnat de Ligue 2 Mobilis saison 2015-2016 débute le 14 août prochain.

FOOTBALL

TRANSFERT DE JONATHAN AU MC ALGER

Raïssi sommé de publier un démenti «sous peine de sanctions»

● Le président du MC Alger Abdelkrim Raïssi, auditionné par la commission de discipline de la Ligue du football professionnel (LFP), est sommé de publier un démenti au sujet de «la prétendue signature» par son club d'un contrat avec un joueur lié à une autre formation, «sous peine de sanctions prévues en la matière par les règlements de championnat de football professionnel», a indiqué hier un communiqué de la LFP.

Photo : DR

Le MCA a fait signer, en début de juin en cours, un contrat de deux années au gardien de but de l'USM Bel-Abbès Matijas Jonathan Christopher, qui a été présenté à la presse quelques instants après son engagement en enfilant le maillot du club algérois.

Ce transfert a été vite contesté par l'USMBA, club relégué en Ligue 2, dans la mesure où l'intéressé est sous contrat avec la formation de la Mekerra jusqu'en juin 2016. Dans l'attente, la commission de discipline décide de laisser le dossier ouvert, précise la même source.

Pour sa part, le gardien de but Jonathan, convoqué régulièrement à la séance de la commission de discipline du jeudi 24 juin 2015, a brillé par son absence, affirme encore la LFP, qui a considéré cette absence comme «non justifiée», et a décidé de le convoquer à nouveau pour la séance du lundi 6 juillet 2015.

MC ORAN

Le Sporting Gijón et un club de Liga Adelante au menu du stage de Barcelone

Le Sporting Gijón, nouveau promu en Liga espagnole de football, ainsi qu'un autre club de deuxième division qui reste à désigner, seront les sparring-partners du MC Oran lors de son stage de Barcelone prévu du 26 juillet au 6 août 2015, a appris l'APS hier auprès du club de Ligue 1. Il s'agira du deuxième stage d'intersaison des Oranais qui seront regroupés avant cela dans un hôtel à Oran entre le 19 et le 25 juillet. Ce premier stage débutera six jours après la reprise des entraînements maintenue pour le 13 juillet. La date de la reprise a suscité d'ailleurs la polémique dans les milieux mouloudéens. L'entraîneur français des Hamraoua, Jean-Michel Cavalli, a fixé au 13 juillet la première séance d'entraînement collectif de l'équipe au grand étonnement des supporters et des dirigeants qui ont jugé «tardive» la date de la reprise. Le président du Mouloudia, Ahmed Belhadj, a tenté en vain de faire changer d'avis à son coach, qui a tracé entre-temps un programme de préparation individuel pour ses capés censés l'appliquer à partir du 25 juin. Le MCO, qui participera la saison prochaine à la Coupe de la Confédération africaine grâce à sa troisième place au classement du championnat précédent de la Ligue 1, a prévu également de disputer deux rencontres amicales à son retour d'Espagne, soit avant une semaine du début du championnat de l'exercice 2015-2016 programmé pour le 14 août prochain.

ES SÉTIF

Hammar contacte Belkaroui

L'ES Sétif est entrée en contact avec le néo-international algérien du Club africain de Tunis, Hichem Belkaroui pour l'engager en vue de la saison prochaine, a appris l'APS mardi auprès de la direction du champion d'Algérie en titre. Les informations rapportées par la presse tunisienne faisant état d'un éventuel désir du club tunisois de se séparer de son défenseur algérien a encouragé l'Entente à entamer les discussions avec le joueur, avant de prendre attache avec ses dirigeants dans l'espoir de conclure rapidement la transaction, ajoute la même source. Les observateurs ont noté de nombreuses lacunes au niveau de la défense centrale de l'Entente lors de son premier match de la phase des poules de la Ligue des champions d'Afrique perdu à domicile face à l'USM Alger (2-1) samedi passé. L'ESS, détentrice du trophée africain, a enregistré cet été le départ de ses deux défenseurs centraux, Abdelghani Demou et Farid Mellouli, partis respectivement au MC Alger et à Al-Qadissiya (Arabie Saoudite). Belkaroui (25 ans) avait rejoint le Club africain lors de l'été 2014 en provenance de l'USM El Harrach (L 1, Algérie) pour un contrat de trois ans. Pour sa première année avec les Tunisois, il a remporté le titre du championnat de Ligue 1 locale.

MC EL-EULMA

L'élection d'un nouveau président reportée

L'assemblée générale des actionnaires de la Société sportive par actions (SSPA) du MC El-Eulma qui devait élire un nouveau président pour le club relégué en Ligue 2, n'a pu avoir lieu lundi soir. Le quorum n'ayant pas été atteint, a obligé les organisateurs de cette assemblée à reporter à une date ultérieure l'élection d'un nouveau président pour succéder à Abderrazak Harkat, l'actuel patron intérimaire du club, précise la même source.

Harkat a pris provisoirement les commandes du MCEE en fin de saison passée en remplacement de Arras Herrada qui a démissionné de son poste après la relégation de l'équipe en Ligue deux. Le MCEE, engagé pour la première fois de son histoire dans une compétition internationale, a perdu son premier match de la phase des poules de la Ligue des champions sur le terrain d'Al-Merreikh du Soudan (2-0), vendredi passé. Par ailleurs, l'assemblée générale du club sportif amateur (CSA) s'est déroulée comme prévue lundi, au cours de laquelle les présents ont adopté les bilans moral et financier du président Arras Herrada qui ira ainsi au bout de son mandat devant expirer en juin 2016.

USM BLIDA

Heriat s'engage pour 2 ans

Le milieu de terrain, Hamza Heriat, en fin de contrat avec le MC Oran, s'est engagé pour deux saisons avec l'USM Blida.

Heriat (27 ans), invité à prolonger son bail au MCO, n'a pas trouvé un terrain d'entente avec le président du club oranais, Ahmed Belhadj. Une aubaine saisie par le nouvel entraîneur de l'USMB, Djamel Benchadli, qui l'avait déjà eu sous sa coupe au Mouloudia d'Oran au cours de la saison 2013-2014, pour le convaincre à le rejoindre au sein de la formation phare de la ville des Roses. Avant cette transaction, l'USMB avait enregistré l'arrivée de plusieurs joueurs dont trois autres éléments du MCO : Fekih, Djaâdane et Hichem Cherif, ainsi que Laïfaoui (USM Alger) et Mesfar (CA Bordj-Bou-Arréridj). Les Blidéens, qui reviennent parmi l'élite après quatre saisons en Ligue deux, ont repris les entraînements hier à Blida.

LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE (2e JOURNÉE)

Alaâ Eddine (El-Merreikh) suspendu contre l'USMA

L'international soudanais d'El Merreikh Alaâ Eddine Youssef est suspendu pour le match de son équipe face à l'USM Alger prévu le vendredi 10 juillet à 22h30 au stade Omar-Hamadi pour le compte de la deuxième journée de la Ligue des champions de football, pour cumul de cartons. Le joueur a reçu ces deux cartons jaunes lors des deux dernières rencontres face respectivement à l'ES Tunis en huitième de finale de la Ligue des champions et contre le MC El-Eulma vendredi dernier à Oum Dourman pour le compte de la première journée de la phase de poules. Plusieurs noms sont avancés par la presse locale pour remplacer Alaâ Eddine Youssef entre autres, Djaâfar, Dhifr ou encore Sylla. D'autre part, l'entraîneur d'El Merreikh Garzitto a estimé que les deux prochains matchs de championnat que va disputer son équipe avant de se rendre en Algérie pour affronter successivement l'USM Alger et l'ES Sétif en juillet, seront «une bonne occasion pour lancer de nouveaux joueurs dans le bain pour les voir de près et avoir ainsi plus de choix et de solutions». A l'issue de la première journée de la Ligue des champions d'Afrique El Merreikh et l'USM Alger partagent la tête du groupe B avec trois points après leurs succès contre respectivement le MC El-Eulma (2-0) et l'ES Sétif (tenant du titre) (2-1). Les deux premiers du groupe se qualifieront pour les demi-finales.